

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **10 MARS 2026**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	13
- votants	13
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :

25/02/2026

Date d'affichage :

25/02/2026

Objet**7.1 AFFECTATION DE RESULTAT**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de MME EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION Bernadette AGOSTINI Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents :

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Mme le Maire propose les affectations suivantes :

Affectation Budget principal 2026 :

Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 253 353.82€€ (reprise du budget principal et assainissement)

Compte 1068 : 278 514.73 €

Compte 001 (déficit d'investissement reporté) : 333 815.01€ (-278 514.73 du BP + -56 645.48€ du Ba)

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat

Le secrétaire de séance
Mme AGOSTINI Bernadette



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 16/03/2026

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 11/03/2026
Le Maire,
Catherine EYRAUD

